

Année 2025

BULLETIN DE SOUTIEN

**66 % du montant de votre don est
déductible de votre impôt sur le revenu**

(dans la limite de 20 % de votre revenu)

75 % de déduction sur l'IFI (ex ISF)

Un reçu fiscal vous sera envoyé

Bulletin de soutien à renvoyer à : Serviteurs de la Miséricorde
6, Chemin de Montbrizard 16370 Cherves-Richemont

Mme, Mlle, M.

Adresse

Code postal Ville.....

Email

Tél :

☐ DON PAR CHEQUE libellé à l'ordre des Serviteurs de la Miséricorde

☐ **50 €** ☐ **100 €** ☐ **200 €** ☐ Autre

☐ DON PAR VIREMENT BANCAIRE

Iban France: FR76 1870 6000 0072 1487 7148 316

Iban Suisse: CH29 0900 0000 1448 8280 1

LIEU et DATE

SIGNATURE

Association enregistrée au Registre national des associations sous le numéro 0772015169 et reconnue d'intérêt d'utilité public le 19 Juin 2018 par la Préfecture de Seine et Marne et habilitée à délivrer des reçus de déduction fiscale (IR et IFI)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.